

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

La situation en rapport avec la COVID-19 est très importante et doit être prise au sérieux par chacun d'entre nous.

La Municipalité apportera donc tout son soutien à la mise en application des ordonnances et des recommandations de la Direction générale de la santé publique. Il en est de même pour toutes les décisions qui seront prises par le Gouvernement du Québec et par le Gouvernement du Canada.

La situation que nous vivons fait appel à notre sens des responsabilités et aussi à notre sens de l'entraide.

Je remercie chacun des citoyens de Saint-Urbain-Premier pour leur patience et leur collaboration. Nous sommes tous, individuellement et collectivement, responsable de ralentir le plus possible la propagation du coronavirus.

Réjean Beaulieu

COVID-19

IMPACTS DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

En accord avec les directives de la Direction générale de la santé publique, nous annonçons que :

La salle communautaire, la bibliothèque Armand-Miller et l'écocentre Sainte-Martine / Saint-Urbain-Premier sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les activités de culture, de loisirs et de nature communautaire sont également annulées sur le territoire de la municipalité jusqu'à nouvel ordre. Ceci inclut, sans s'y limiter: bingo, soirée cinéma, heure du conte, atelier d'éveil musical, etc.

Le bureau municipal et les Travaux publics restent ouverts.

Il est demandé aux citoyens de déposer leurs bacs de matières résiduelles (noir, bleu et brun) **24 heures avant la collecte** afin de limiter la propagation du virus.

Nous vous invitons à demeurer connectés à notre site internet et notre page Facebook pour prendre connaissance de mises à jour concernant Saint-Urbain-Premier. N'hésitez pas à informer les personnes de votre entourage qui ne sont pas connectées.

Pour obtenir des informations et des mises à jour sur la situation entourant le coronavirus :

www.quebec.ca/coronavirus 1 877 644-4545

AFFAIRES MUNICIPALES

ÉTUDE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le conseil municipal a mandaté une firme spécialisée pour procéder à une analyse de la sécurité à l'intersection de la montée Grande-Ligne et du chemin de la Grande-Ligne. En effet, plusieurs accidents/incidents se sont produits dans les dernières années à cette intersection. La Municipalité cherche à obtenir des recommandations en termes de travaux à effectuer et/ou de mesures à prendre afin d'améliorer la sécurité et réduire le nombre d'accidents dans ce secteur.

EMPLOI D'ÉTÉ À LA VOIRIE

La Municipalité souhaite embaucher une personne entre 16 et 30 ans qui aidera au travail saisonnier en voirie, de même qu'aux propriétés et parcs municipaux.

Date limite pour déposer une candidature :

24 avril à midi

Pour consulter l'offre d'emploi :

<http://bit.ly/emploi-voirie-ete-2020>

PROJET DE GARAGE MUNICIPAL

Ce projet consiste essentiellement en la construction d'un garage municipal pour notre municipalité sur le terrain de l'ancienne usine de lin. Le conseil municipal donne un mandat à un architecte pour la conception préliminaire du bâtiment ainsi qu'une estimation des coûts de construction. La réalisation du projet est prévue pour l'été 2021.

À L'AGENDA

1^{er} avril

Interdiction de stationner dans les rues levée pour la belle saison

1^{er} avril

Premier versement des taxes municipales. Détails en p. 4

10 avril

Services municipaux fermés à l'occasion du congé de Pâques

15 avril

Date limite pour démanteler les abris temporaires de type *Tempo*

NOTRE JOUEUR ÉTOILE



UN JEUNE JOUEUR DE BASEBALL DE SAINT-URBAIN-PREMIER SE DÉMARQUE

Suite à la saison de baseball 2019, les 18 entraîneurs de la ligue Lac St-Louis devaient voter pour élire le joueur de l'année. **Le jeune saint-urbainais Loïc Moïse a finalement remporté les honneurs pour la catégorie Atome (8-9 ans).** Il était aussi un des trois finalistes à l'échelle provinciale pour le Gala Méritas des jeunes RDS qui s'est déroulé au Château Mont-Ste-Anne. Loïc a terminé au deuxième rang comme Joueur de l'année Atome A au Québec. Toutes nos félicitations Loïc!



Photo : courtoisie

BIBLIOTHÈQUE

9, rue de l'École
450 225-4976
biblio.armandmiller@gmail.com



Photo - Jean-Claude Raymond

ATELIER DE TRICOT DE LA RELÂCHE

Un énorme MERCI à Lucie, Claudette, Lise, Francine et Nicole, des personnes tout simplement géniales et généreuses d'avoir accepté de partager leurs connaissances et leur passion pour le tricot avec les participants (es) lors de l'atelier de tricot des 2, 4 et 6 mars. Grâce à votre implication, l'évènement fût un grand succès!

COMITÉ DES LOISIRS

loisirssup@hotmail.com
450 427-3987
comiteloisirssup



REPORT D'ACTIVITÉS

Pour faire suite aux mesures annoncées par le Gouvernement du Québec, le Comité des Loisirs de Saint-Urbain-Premier reporte toutes ses activités afin de protéger les participants contre la propagation du virus.

Les cours de yoga, les sessions de badminton et de hockey cosom seront reportés à la fin de la session. Le bingo du 19 mars et la soirée cinéma du 27 mars seront reportés à des dates ultérieures.

Vous serez informés des développements.

RETOUR DU RALLYE AUTOMOBILE

Samedi, 19 septembre

Après un an de pause, le Rallye automobile sera de retour. Le comité est déjà affairé à la préparation du déroulement de la journée, du thème et du trajet. Vos suggestions sont bienvenues et vous êtes invités à les faire parvenir par courriel à loisirssup@hotmail.com ou via la page Facebook [comiteloisirssup](https://www.facebook.com/comiteloisirssup). Le nombre d'inscriptions sera limité et tous les détails seront disponibles en juillet.

COMITÉ CULTUREL

culturesup@hotmail.ca
450 427-3987
comiteculturelSUP



Photo : courtoisie

LES COULEURS DU PRINTEMPS

Merci aux participantes de l'atelier d'aquarelle, à l'artiste et animatrice Louise Laforme, à Cuisine Gourmande, et aux bénévoles du Comité culturel pour avoir fait de cette journée un vrai succès. Grâce à vous, la culture se manifeste en beauté et en créativité à Saint-Urbain-Premier.

FONDS CULTUREL 2020

Date limite de dépôt de projets: 17 avril

La MRC de Beauharnois-Salaberry annonce que le Fonds culturel rend disponible une somme de 57 500 \$ s'adressant à la communauté culturelle régionale. Pour en savoir davantage et connaître tous les détails au sujet du Fonds culturel 2020, consultez

<http://bit.ly/fonds-culturel-MRCBS-2020>



CLINIQUE DE VACCINATION CONTRE LA RAGE POUR CHIENS ET CHATS

2 mai de 9 h à 11 h

**Caserne des pompiers
31, rue Lambton, Howick**

Organisée par la Clinique vétérinaire Suzanne Marcil
Frais de 20 \$ par animal exigés | Argent comptant seulement

La mise en laisse ou en cage des animaux est obligatoire.



TROUVER UN EMPLOI D'ÉTÉ

Pour les jeunes de 16 ans et +

Trucs 101 pour trouver un emploi d'été et rédiger un CV

**25 mars, 8 et 15 avril
de 17 h 30 à 19 h**

**71, rue Dufferin, Salaberry-de-Valleyfield
Réservation : 450 373-6767**



FORMATION GARDIENS AVERTIS

Samedi 25 avril

**Maison des Jeunes l'Entracte
164A rue Saint-Joseph, Sainte-Martine**

Pour les jeunes de 11 ans + | 40 \$ par participant(e)
Animation par le Centre de formation Langevin jeunes.

- Soins des bébés, des tout-petits et d'âge scolaire : alimentation, changement de couche, bain, biberon et heure du coucher;
- jeux appropriés à l'âge des tout-petits;
- résolution de conflits et les pleurs;
- prévention : créer un environnement sécuritaire;
- urgences et premiers soins, que faire?
- un emploi sécuritaire!



Les jeunes certifiés pourront s'inscrire à la liste de la MDJ et seront plus faciles à trouver par les parents.

Inscription

Date limite : 11 avril. Se procurer un formulaire à la Maison des jeunes. Les formulaires seront aussi distribués aux élèves de 6^e année et secondaire 1 des écoles suivantes : Sainte-Martine, Saint-Urbain-Premier et Howick.

Information : Mireille 450 427-0969

CAMP DE JOUR ESTIVAL

Les inscriptions pour le camp de jour de Sainte-Martine vont débiter sous peu.

Dans le cadre de notre entente avec la Municipalité de Sainte-Martine, un nombre de places est réservé aux enfants de Saint-Urbain-Premier.

Information : <http://bit.ly/camp-de-jour-2020>



TAXES MUNICIPALES

Le taux de base de la taxe foncière générale est établi à 0,51 \$ du 100,00 \$ à compter de janvier 2020. S'ajoute une tarification pour les matières résiduelles, le recyclage et s'il y a lieu, pour l'eau et les égouts.

Le compte de taxes municipales a été acheminé au début du mois de mars.

Il est possible d'acquitter le montant en quatre (4) versements égaux:

1^{er} avril ● 31 mai

30 juillet ● 28 septembre

Il y a plusieurs manières d'acquitter votre compte de taxes municipales :

Par la poste

par chèque (pas d'argent comptant)

Par Internet

via Accès D de Desjardins ou le service bancaire en ligne de la Banque nationale

En personne*

par chèque ou argent comptant

*Compte-tenu des restrictions de sécurité entourant le COVID-19, veuillez vous assurer que le bureau municipal est ouvert au public avant de vous présenter.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le directeur général et président d'élection de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier annonce que deux candidatures ont été déposées pour le poste de conseiller siège #2, soit par Messieurs Louis Beauregard et Patrick Tremblay.

Scrutin

Un scrutin sera tenu et la date vous sera communiquée. En raison des restrictions en lien avec la COVID-19, le Directeur général des élections du Québec a reporté tout scrutin après le 26 avril 2020, de même que le processus de révision de la liste électorale. À suivre...

Qui peut voter?

Les personnes inscrites sur la liste électorale peuvent voter. Vous serez informés lorsque celle-ci sera disponible, pour y vérifier votre présence ou remédier à votre absence.

Exercer son droit de vote

Lors d'élections, tous les citoyens de Saint-Urbain-Premier aptes à voter et inscrits sur la

liste électorale seront appelés à voter pour le candidat de leur choix.

Nous rappelons que Saint-Urbain-Premier n'est pas organisée en districts électoraux, et que par conséquent, **tous les citoyens sont appelés à voter sur le poste en élection.**

Pour de plus amples informations...

Pour trouver des réponses à ces questions et bien d'autres informations, consultez le portail

www.electionsquebec.qc.ca/francais/municipal/.

Vous pouvez également adresser vos questions aux personnes ressources suivantes :

Président d'élection

dg.sainturbainpremier@videotron.ca

Secrétaire d'élection

sainturbainpremier@videotron.ca
450 427-3987

Directeur général des élections du Québec

1 888 353-2846

www.electionsquebec.qc.ca



Ramoner :
au moins une fois par année!

La saison du chauffage au bois tire à sa fin! Pensez à faire ramoner votre cheminée dès maintenant par un ramoneur certifié. Il sera en mesure de déceler si elle est endommagée et conforme aux normes d'installation.

Ne négligez surtout pas de faire une vérification visuelle à l'automne avant de la réutiliser!

Le saviez-vous?
Une bonne proportion des feux à Saint-Urbain-Premier a pour cause un entretien inadéquat des cheminées.

CONSEIL MUNICIPAL

Réjean Beaulieu, maire

Conseillers municipaux

Patrice Boisjoli Nicole Ste-Marie
Daniel Marchand Lucien Thibault
Sylvain Roy

CENTRE MUNICIPAL

204, rue Principale
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
Téléphone : 450 427-3987
Télécopieur : 450 427-2056

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi
8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi, 8 h 30 à midi

Inspecteur municipal :

Lundi au mercredi
8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30

PERSONNEL PERMANENT

Charles Whissell
Directeur général par intérim
dg.sainturbainpremier@videotron.ca

Sylvie Lelaure
Adjointe en administration et comptabilité
sainturbainpremier@videotron.ca

Martin Bujold
Travaux publics et assainissement
voirie.sainturbainpremier@videotron.ca

Philippe Thibault, directeur
Service de sécurité incendie
incendie.sainturbainpremier@videotron.ca

Tom Viau-Ipperciel
Inspecteur municipal
inspecteur.sainturbainpremier@videotron.ca

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-MILLER

9, rue de l'École
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
Téléphone : 450 225-4976
biblio.armandmiller@gmail.com

Heures d'ouverture

Mercredi de 10 h à 11 h 30
et de 15 h à 20 h 30

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au 204, rue Principale. Celles-ci débutent à 20 h. L'ordre du jour est rendu disponible à l'ouverture de la séance du conseil. Les dates pour 2020 sont :

13 janvier	13 juillet
10 février	10 août
9 mars	14 septembre
13 avril	13 octobre (mardi)
11 mai	9 novembre
8 juin	14 décembre

ORGANISMES DU MILIEU

Consultez le *Répertoire des organismes* sous la rubrique Vie communautaire de notre site Internet.

www.saint-urbain-premier.com



© Municipalité de Saint-Urbain-Premier